

ARKE2A

2014 - 2015

Teacher Training Certificate (upper secondary
education) - History of Art and Archaeology, general**At Louvain-la-Neuve - 30 credits - 1 year - Day schedule - In french**Dissertation/Graduation Project : **NO** - Internship : **YES**Activities in English: **NO** - Activities in other languages : **NO**Activities on other sites : **NO**Organized by: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Programme code: **arke2a** - European Qualifications Framework (EQF): 7**Table of contents**

Introduction	2
Teaching profile	3
- Learning outcomes	3
- Programme structure	4
- Detailed programme	4
- Programme by subject	4
Information	6
- Admission	6
- Teaching method	8
- Contacts	8

ARKE2A - Introduction

Introduction

ARKE2A - Teaching profile

Learning outcomes

On successful completion of this programme, each student is able to :

1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs

- 1.1. Situer et s'approprier le rôle attribué à l'enseignant au sein de l'institution scolaire, en référence aux textes légaux.
- 1.2. Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
- 1.3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant.
- 1.4. Dialoguer et collaborer de manière constructive avec les partenaires éducatifs impliqués dans les activités de formation (en séminaires et stages : directeurs, superviseurs, maîtres de stage et autres stagiaires).

2. Enseigner en situations authentiques et variées

- 2.1. Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe.
- 2.2. Acquérir et exploiter la didactique et l'épistémologie disciplinaires qui guident l'action pédagogique.
- 2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.
- 2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes.
- 2.5. Piloter et réguler la mise en Œuvre de situations d'enseignement-apprentissage.
- 2.6. Être capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner.
- 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques.

3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

- 3.1. Mesurer les principaux enjeux éthiques liés à la pratique quotidienne.
- 3.2. Interroger ses représentations et conceptions initiales en vue de les faire évoluer.
- 3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation.
- 3.4. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale.

Le programme s'adresse aux personnes qui souhaitent enseigner leur discipline aux élèves de l'enseignement secondaire supérieur. L'enseignant d'aujourd'hui est appelé à jouer un rôle essentiel auprès de ses élèves, ainsi que le précise le « décret-missions » du 24 juillet 1997 :

1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Pour préparer les futurs enseignants à remplir ce rôle ambitieux et exigeant, le programme d'agrégation vise l'acquisition des compétences suivantes :

Comprendre l'institution scolaire, son cadre et ses acteurs

Quelles sont les interactions du système éducatif avec la société actuelle?

Comment les adolescents d'aujourd'hui vivent-ils leur rapport à l'école, aux adultes enseignants et éducateurs, à l'autorité?

Comment fonctionne une équipe enseignante?

Concevoir, structurer, gérer et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

Comment concevoir des séquences d'enseignements variées et motivantes?

Comment aménager des situations d'apprentissage efficaces en s'appuyant sur une maîtrise solide de sa discipline et des sciences de l'éducation?

Comment transposer ce savoir disciplinaire en activités d'appropriation de savoirs pour les élèves et comment évaluer les acquis des élèves?

Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte

Comment développer une véritable attitude réflexive sur sa pratique dans un contexte et avec un public particuliers?

Comment fonder cette réflexion sur des critères didactiques et éthiques ainsi que sur des références aux recherches aux éducation?

Programme structure

Ces compétences sont développées via trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h);
- des séminaires en petits groupes;
- des cours magistraux et des conférences.

Une partie de ces activités est commune à toutes les disciplines (elles portent le sigle AGRE), l'autre partie est propre à la discipline (ces activités portent un sigle disciplinaire). Les activités totalisent 300 heures (30 crédits).

La formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » est organisée en référence au décret du 8 février 2001 relatif à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique et au décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement.

Le programme détaillé correspond aux 30 crédits de la finalité didactique là où elle est organisée. Si aucune finalité didactique n'est organisée dans la discipline, un programme d'agrégation spécifique propose les trois types d'activités, dans le respect des décrets sus-mentionnés.

ARKE2A Detailed programme

Programme by subject

REMARQUE IMPORTANTE

En vertu de l'article 76 alinéa 3 du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et finançant les universités, les leçons publiques ne seront plus organisées à la session de septembre. En cas d'échec, l'étudiant sera contraint à recommencer son année.

o A) Placements in an educational environment

o LARKE9001	Stages of observation and teaching: art history, aesthetics and music	N.	50h	6 Credits	1 + 2q
-------------	---	----	-----	-----------	--------

o B) Disciplinary courses and seminars

o LARKE2910	Didactics of Art History and Aesthetics, Reflection on the Contents of the Programmes and Practice in the Transmission of Scientific Knowledge	Marie-Emilie Ricker	45h+30h	7 Credits	1 + 2q
-------------	--	---------------------	---------	-----------	--------

o Analysing teaching practices and their context

o LARKE2920	Theory and analysis of art history and aesthetics teaching practices	Marie-Emilie Ricker	30h	4 Credits	1 + 2q
-------------	--	---------------------	-----	-----------	--------

o C) Cross-disciplinary courses and seminars

○ LAGRE2020	To understand the adolescent in school situation, to manage the interpersonal relationship and to animate the class group	James Day, Xavier Dejemeppe, Bernard Demuysere, Jean Goossens, Christian Lannoye, Pierre Meurens, Pascale Steyns (coord.), Pascal Vekeman	22.5h+22.5h	4 Credits	1 ou 2q
○ LAGRE2120	The school institution and its context	Branka Cattonar, Karine Dejean, Vincent Dupriez, Christian Lannoye (coord.), Caroline Letor, Rudi Wattiez	22.5h+25h	4 Credits	1 ou 2q
○ LAGRE2220	General didactics and education to interdisciplinarity	Myriam De Kesel (coord.), Cécile Delens, Jean-Louis Dufays, Anne Ghysseleinckx, Jim Plumet, Marc Romainville, Bernadette Wiame	37.5h	3 Credits	2q
○ LAGRE2400	See specifications in french	Michel Dupuis, Anne Ghysseleinckx (coord.)	20h	2 Credits	2q

ARKE2A - Information

Admission

Decree of March 31st 2004 defining higher education, favoring its integration in the European framework of higher education and refinancing universities.

The admission requirements have to be met at the time of enrolment at the university.

The mentioned information may of modification for 2014-2015

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail

General conditions

The teaching certificate of secondary education is accessible to any student who has a Master's degree issued by the French Community, the Flemish Community or by a technical school. It is also accessible to any student who has a "licence" degree issued by the French Community or the Flemish Community.

To access the teaching certificate, a foreign degree or title will have to be acknowledged as being [equivalent to the corresponding Masters' degree by the French Community of Belgium](#).

Language examination: knowledge of the French language

No student can be admitted to any one year of a Pedagogical Master's degree if they have not passed an [examination attesting to a sufficient knowledge of the French language](#).

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail

Specific Admission Requirements

Le programme est accessible à tout étudiant détenteur d'une licence ou d'un master :

- licence en histoire de l'art et archéologie
- master (60 et 120) en histoire de l'art et archéologie, orientation générale

L'étudiant qui souhaite s'inscrire à l'AESS devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://www.uclouvain.be/204103.html>).

L'étudiant déjà détenteur d'un master 120 d'une finalité spécialisée ou approfondie qui souhaite obtenir une agrégation peut s'inscrire soit à ce programme d'agrégation isolée, soit au master à finalité didactique en histoire de l'art et archéologie, orientation générale.

Spécific Admission and Enrolment Procedures for General Registration

Outre l'inscription au rôle de l'UCL (Halles universitaires, Service des inscriptions), les étudiants sont tenus de s'inscrire au secrétariat de leur faculté.

[> Inscription et financement](#)

Enrolment in intalments

Les programmes qui concernent l'agrégation couvrent une année d'études. Cependant, pour autant qu'il respecte un certain nombre de pré-requis fixés dans le déroulement chronologique du programme et l'alternance souhaitée entre certaines activités de formation, l'étudiant peut répartir les enseignements de son programme sur deux années académiques. Dans ce cas, les inscriptions sont prises en étalement, tout en veillant à respecter les règles administratives relatives à l'inscription et à la durée de l'étalement.

Pour toute inscription en étalement, l'étudiant doit s'inscrire à 15 crédits pour chacune des 2 années et présenter les examens y correspondant durant l'année académique de l'enseignement de ceux-ci. Il est délibéré sur une première partie d'épreuve à la fin de la première année.

Accessible to adults

Une partie des enseignements est dispensée en horaire décalé. Les cours et séminaires transversaux sont proposés en plusieurs séries dans des horaires différents.

Une valorisation de l'expérience professionnelle déjà acquise ([VAE](#)) dans le champ de l'enseignement ou de la formation est prévue par le biais de dispenses dans certaines activités et dans une partie des stages.

La pénurie actuelle d'enseignants dans plusieurs disciplines (sciences et langues germaniques principalement) offre un débouché réel et immédiat aux personnes qui choisissent de se réorienter dans la profession enseignante après une autre expérience professionnelle.

Teaching method

Le programme se partage entre plusieurs types d'activités : des cours magistraux, des séminaires en petits groupes interdisciplinaires ou intradisciplinaires et une variété de stages (observation de pratiques enseignantes dans des classes, immersion durant 2 ou 3 journées dans une institution scolaire, pratiques d'enseignement en duo ou solo dans différentes classes et diverses filières d'enseignement).

L'implication active de l'étudiant dans la construction de ses savoirs est particulièrement sollicitée dans la réalisation et l'analyse de ses stages, dans les séminaires organisés en petits groupes et d'une manière générale dans les travaux individuels et de groupe qui fondent l'évaluation de plusieurs enseignements.

La charge de travail liée à l'ensemble du programme (aux 40 heures de stage d'enseignement notamment) est importante, elle exige un investissement sur une année académique. Elle n'est pas compatible avec la réalisation d'un autre programme pour plus de 30 crédits.

Contacts

Curriculum Management

Entite de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Béregère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)
--------------------------	--

Academic Supervisor : [Marie-Emilie Ricker](#)

Jury

President : **Marie-Emilie Ricker**

Secretary : **Jean-Louis Dufays**

3e membre du jury restreint : **Pascale Steyns**

Usefull Contacts

Study adviser : **Fiorella Flamini**

